



Conseil général

# COMMUNE DE RENNAZ

## EXTRAIT

du procès-verbal 03 de la législature 2021-2026  
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 22 juin 2022

Présidence : Monsieur Yvan Burnier  
30 conseillères et conseillers présents avec le Président

### LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 07/2021-2026 relatif à la demande d'un crédit complémentaire au préavis No 44/2016-2021 Rénovation du jardin d'enfants dit « Petit parc » 2<sup>ème</sup> partie;
- **entendu** le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;


### DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 24'800.00 pour couvrir les dépenses supplémentaires au préavis No 44/2016-2021 Rénovation du jardin d'enfants dit "Petit parc" 2<sup>ème</sup> partie.

Les conclusions de ce préavis ont été acceptées à main levée par 28 oui, 1 non et 0 abstention, tel que présentées.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2022.

Au nom du Conseil général

  
Le Président  
Yvan Burnier



  
La Secrétaire  
Valérie Teissl